

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Genevois rejoint l'Association des acteurs des territoires d'activités durables PALME

26 juin 2025

L'Association PALME officialise l'adhésion du Syndicat Mixte d'Aménagement du Genevois - SMAG - structure de gestion d'ArchParc : un parc d'activités industrielles régional (label PAIR d'Auvergne Rhône-Alpes) à gouvernance régionale (65% Région Auvergne Rhône Alpes et 35% Communauté de Communes du Genevois). Parc frontalier, implanté au cœur du Grand Genève, aménagé sur 62 hectares, ayant préservé et entretenant 20 hectares d'espaces verts, le parc compte aujourd'hui 170 entreprises qui emploient plus de 2 000 personnes. Il anime des collectifs d'entreprises sur des actions concrètes comme la recherche de circuits courts en matière de déchets liés à l'activité professionnelle « Entrez dans la boucle », de performance énergétique des bâtiments ou encore de plan collectif de mobilité des employeurs. Il pilote également des projets plus structurants comme une réflexion en cours sur un réseau de chaleur géothermique sur sa future extension de 18 ha et d'autoconsommation collective photovoltaïque sur sa partie aménagée ».

Philipp DANNECKER, Directeur Général du SMAG, indique que rejoindre PALME « correspond à une volonté d'échanger entre zones d'activités économiques et parcs expérimentés et motivés quant à l'amélioration de la qualité de vie au travail. La gestion et l'animation d'un parc d'activités économiques sont un formidable laboratoire « in vivo » pour expérimenter des solutions très concrètes pour la vie des employeurs et de leurs équipes. L'urgence climatique étant sans doute la dimension disruptive la plus lourde à devoir gérer et anticiper pour l'avenir ».

L'Association souhaite la bienvenue au Syndicat Mixte d'Aménagement du Genevois parmi ses adhérents, renforçant ainsi sa présence en Région Auvergne-Rhône-Alpes.

A propos de PALME :

Créée en 1997, l'Association PALME rassemble des collectivités et des entreprises qui aménagent et gèrent des territoires d'activités en y intégrant les différents aspects du développement durable (environnement, économie, social/sociétal). Ces critères vertueux de durabilité sont appliqués de la création à la réhabilitation, en passant par la gestion d'un parc d'activités, et en les étendant aux entreprises présentes sur ces territoires. Forte d'un réseau de 110 adhérents, l'Association est implantée principalement en France hexagonale et en Outre-Mer, mais également en Belgique, en Luxembourg, en Suisse (réseau PALME Romandie), au Canada (Association PALME Québec), au Maroc et en Tunisie. C'est le premier réseau francophone d'acteurs de l'aménagement et la gestion de territoires d'activités.

Contact presse :

PALME : Marc De Nale – marc.denale@palme-asso.eu – +33 (0)6 62 94 10 88

SMAG – ArchParc : Angélique BÉRARD – a.berard@archparc.fr – +33 (0)6 49 52 34 23